



## **Droit Des Agents Vers La Médecine Préventive (ATIS, ATPF, TSO, EAPS)**

**\*\*LA SANTÉ DES AGENTS NE SE NÉGOCIE PAS\*\***

### **🏠 VISITE MÉDICALE À LA SMP : UN DROIT IMMÉDIAT**

Dans les installations sportives de la Ville de Paris, les agents subissent :

Agressions, incivilités, surcharge de travail, sous-effectif, fatigue extrême.

👉 Face à ces conditions, consulter la SMP est un DROIT ABSOLU.

### **● COMMENT SAISIR LA SMP ?**

➡ Demande par mail ou par téléphone au médecin référent de la DJS :

Docteur RAMOND Antoine tél : 01.44.97.86.28 Mail : [antoine.ramond@paris.fr](mailto:antoine.ramond@paris.fr)

➡ Aucune justification médicale détaillée ne peut être exigée

➡ Le responsable ne peut ni refuser, ni bloquer

### **DIRECTEMENT PAR L'AGENT**

➡ Appel direct à la SMP

➡ Via les numéros utiles de la médecine préventive référent de ta direction

➡ Sans autorisation hiérarchique

### **⚠ SI VOUS N'AVEZ PAS DE RÉPONSE, OU EN CAS DE BLOCAGE**

➡ Silence de la hiérarchie

➡ Pressions, retards, dissuasion

➡ Mise en danger persistante

👉 **CONTACTEZ IMMÉDIATEMENT LA CGT**

♣ La CGT vous accompagne, intervient auprès de l'administration  
et fera respecter vos droits.

👊 **NOUS LE RÉAFFIRMONS**

La santé des agents passe avant l'ouverture au public

Stress, épuisement, agressions = alerte immédiate

Le secret médical est garanti

L'employeur est responsable de la protection des agents

▶ **INSTALLATIONS SPORTIVES : ASSEZ !**

Agents isolés, pas de sécurité, matériel dégradé, absence de prévention...

**Le 03 au 10 Décembre 2026**

**VOTEZ CGT !**

**Bulletin d'adhésion**

Nom..... Prénom.....  
Adresse.....Code postale.....  
Direction..... SOI.....  
Téléphone.....  
Mail.....  
Lieu d'activité.....